

WEBINAIRE

Jeudi 8 octobre

9h00 (Ottawa) / 13h00 (Dakar)

/ 15h00 (Genève)

AMÉLIORATION DES CADRES JURIDIQUES RELATIFS À L'ÉVALUATION ET À LA GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX



IGFMining.org

 [@IGFMining](https://twitter.com/IGFMining)  [@IGFMining](https://facebook.com/IGFMining)

Secretariat funded by

Canada



PANÉLLISTES

Modératrice:

Dr Suzy H. Nikiema, Conseillère juridique principale en droit international, IGF

Orateurs:

1. **Clémence Naré**, Conseillère juridique et gestionnaire de relations avec les États, IGF
2. **Dr Gilles Côté**, Directeur Général du SIFÉE
3. **Martin Pérusse**, B.Sc., M.Sc. Sciences biologiques Université McGill; Expert en Étude d'impact



AGENDA

1. Mot de bienvenue
2. Aperçu du processus de réalisation du guide sur l'EIES à l'intention des gouvernements
3. Présentation du modèle de cadre juridique complet en matière EIES: Secrétariat de l'IGF
4. Perspectives de praticiens – Bonnes pratiques avec les experts du SIFEE
5. Prochaines étapes
6. Discussion (Q&R)



QUESTIONS ET RÉPONSES

Nous procéderons à une période de discussion après les différentes interventions.

Veillez s'il vous plait soumettre vos questions en utilisant la fonction **Q&R en bas de votre écran**.

Merci beaucoup.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'IGF 20-22 OCTOBRE



IGF 2020

20-22 octobre

EXPLOITATION MINIÈRE ET
LA COVID-19: DE LA CRISE
À LA DURABILITÉ

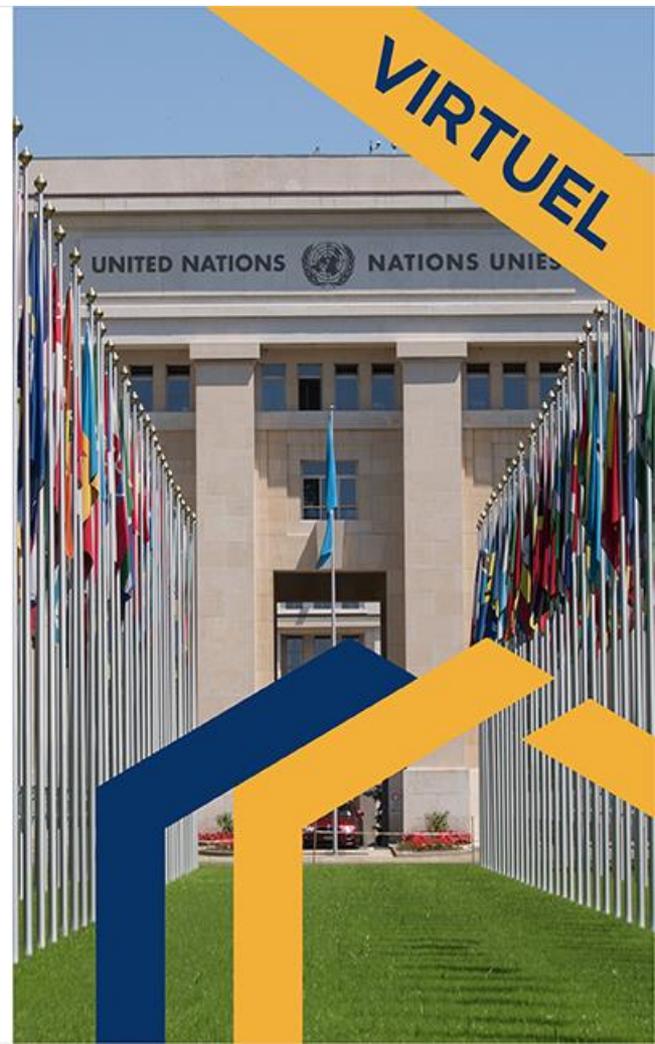
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE
VIRTUELLE

INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT

#IGFAGM



VIRTUEL





INTERGOVERNMENTAL FORUM
on Mining, Minerals, Metals and
Sustainable Development

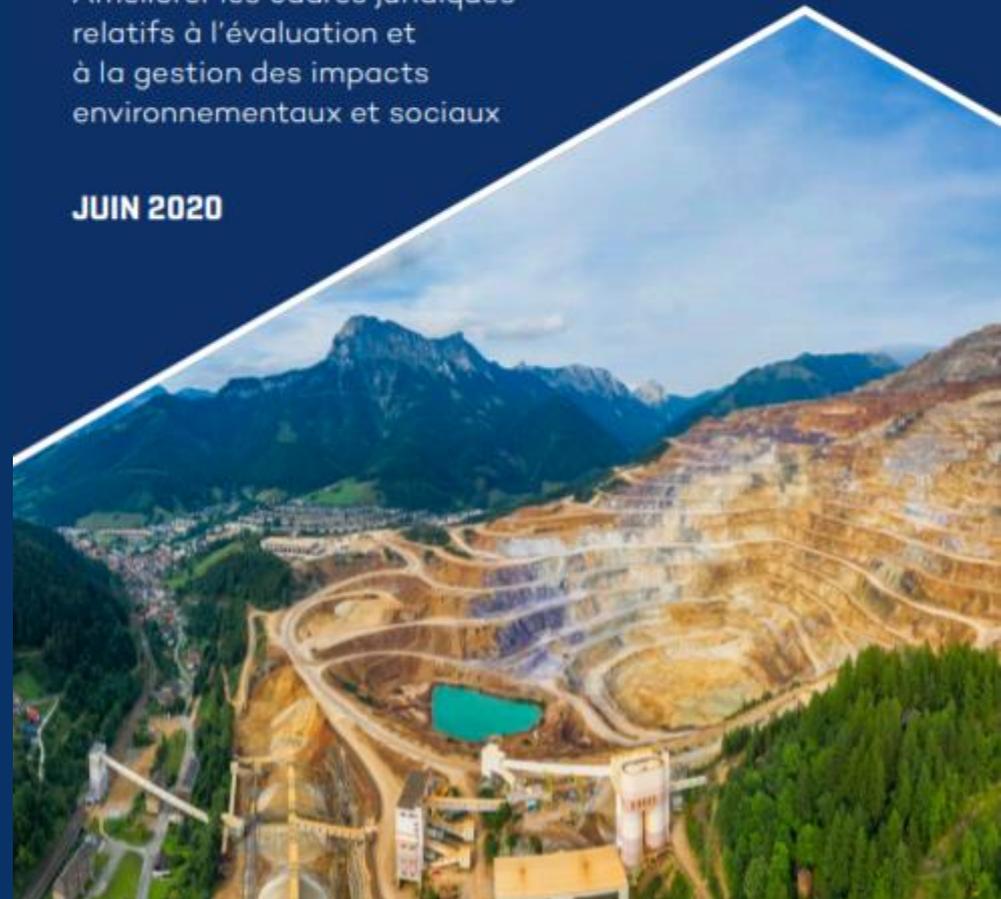
GUIDE IGF À L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS

APERÇU DU GUIDE

Améliorer les cadres juridiques
relatifs à l'évaluation et
à la gestion des impacts
environnementaux et sociaux

JUIN 2020

Développement du
guide financé
par BGR/GIZ





LES OBJECTIFS DU GUIDE

Guide à l'attention des gouvernements et pour le secteur minier

Vise à fournir aux États membres de l'IGF un résumé des bonnes pratiques internationales

- Cadres juridiques relatif à l'EIES et aux plans de gestion connexes pour l'exploitation minière à grande échelle
- Guider le processus d'octroi des titres miniers
- Combler un manque dans la littérature

Stratégies et outils pour évaluer et à améliorer les cadres normatifs et les aspects environnementaux et sociaux de la gouvernance des ressources minières



CONSULTATION ET REVUE DES PAIRS

Secrétariat international
francophone pour
l'évaluation
environnementale
(SIFÉE)

Conseil international
des mines et des
métaux (ICMM)

AGA des États
membres de l'IGF :
2018 et 2019

Commission
néerlandaise pour
l'évaluation
environnementale
(CNEE)

Association internation
ale pour l'évaluation
d'impact (IAIA)

Transparency
International et
consultation publique
en ligne



Une recherche exhaustive de 2 ans

L'IGF a étudié les cadres juridiques de 55 juridictions





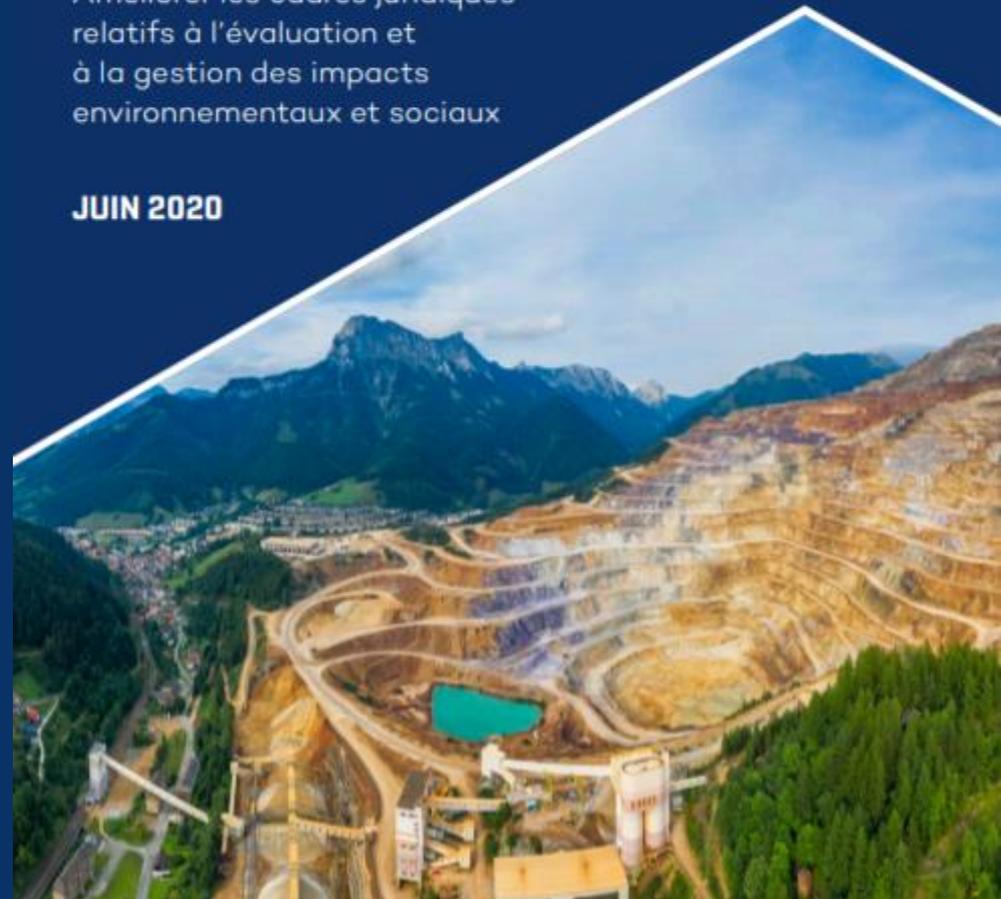
INTERGOVERNMENTAL FORUM
on Mining, Minerals, Metals and
Sustainable Development

EXPOSÉ DES BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES

GUIDE IGF À L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS

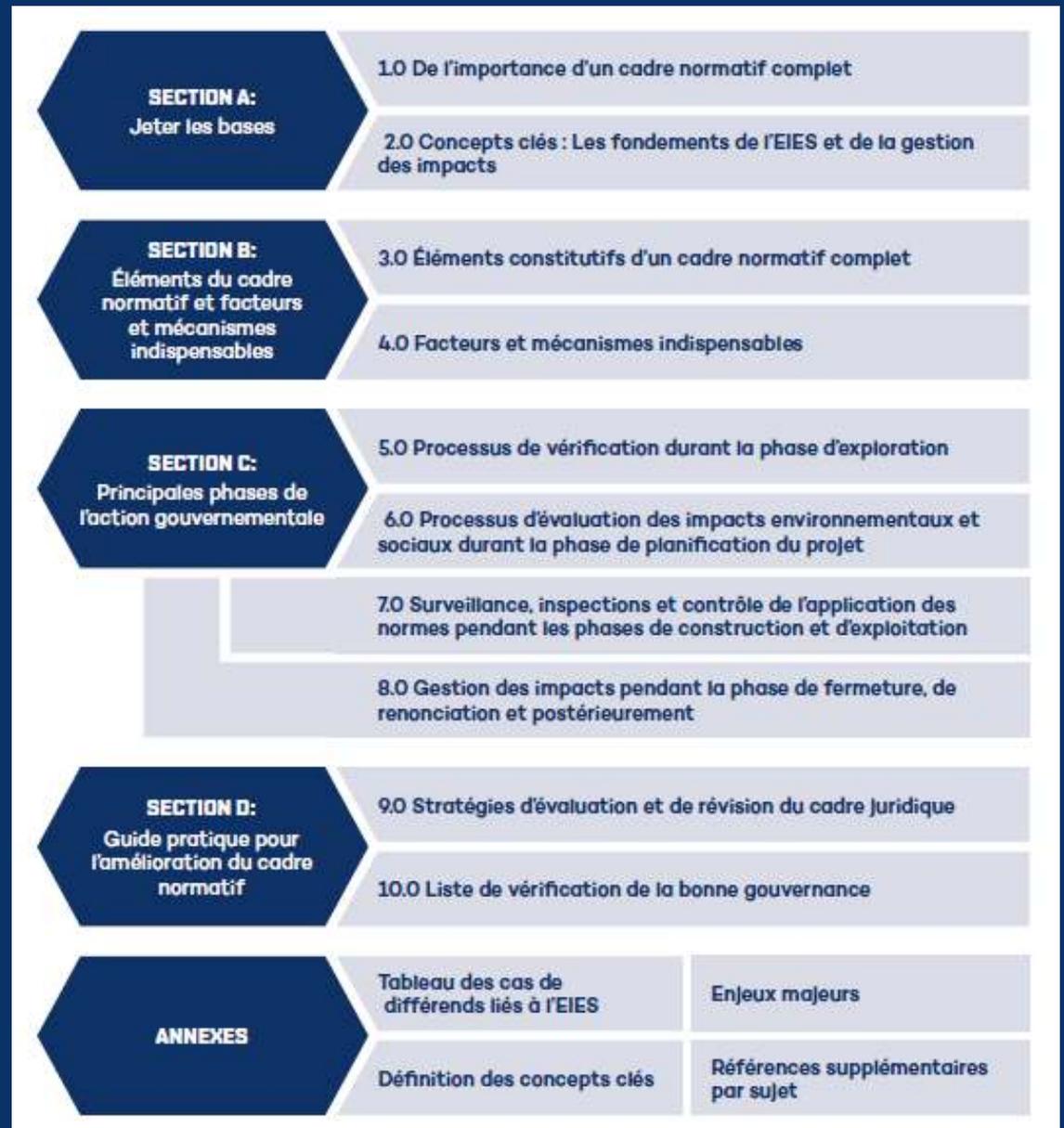
Améliorer les cadres juridiques
relatifs à l'évaluation et
à la gestion des impacts
environnementaux et sociaux

JUIN 2020





ORGANISATION DU GUIDE





UN CADRE JURIDIQUE COMPLET POUR L'EIES ET LA GESTION DES IMPACT : THÈMES

Engagement en faveur
du développement
durable

Cohérence et
coordination

Couverture de
l'ensemble des phases
propres à un projet
minier

Participation du public,
consultations et
transparence

Mécanismes de
reclamation

Exigences de l'EIES

Plans de gestion
environnementale et
sociale

Plans de fermeture de
mine et garantie
financière

Permis et autorisations

Suivi, inspections et
application de la loi



20 COMPOSANTES D'UN CADRE JURIDIQUE COMPLET

Engagement en faveur du développement durable

1. L'engagement en faveur du développement durable, y compris la protection de l'environnement et des garanties sociales, est énoncé dans le cadre juridique.

Cohérence et coordination

2. La cohérence est maintenue dans tous les instruments juridiques.

3. Les autorités responsables sont clairement identifiées, ainsi que leurs rôles respectifs dans les processus d'examen, de prise de décisions et de suivi.

Couverture de toutes les phases de la vie d'un projet minier

4. Les exigences sociales et environnementales sont définies pour toutes les phases de la vie proportionnellement aux risques posés par chaque phase du projet.



Participation du publique, consultations et transparence

5. Des exigences et des lignes directrices pour la participation et la consultation du public sont fournies, y compris les exigences en matière d'engagement du public tout au long de la vie de la mine.
6. Des exigences et des lignes directrices concernant la transparence et l'accès à l'information environnementale et sociale sont fournies.

Mécanismes de réclamation

7. Des exigences et des lignes directrices pour les mécanismes de plaintes sont fournies.



Exigences en matière d'EIES

8. Les conditions standards pour la proposition initiale de projet sont clairement définies.
9. Des procédures d'examen préalable sont nécessaires pour déterminer quand une activité minière nécessitera une EIES et un processus d'examen.
10. Des exigences et des procédures **de portée** sont fournies, y compris les exigences relatives aux commentaires des intervenants.
11. L'EIES fait partie de la planification du projet et est menée avant que des décisions ne soient prises pour approuver un projet minier à grande échelle.
12. Un délai raisonnable pour le processus d'examen du rapport de l'ESIA est défini.



Plans de gestion environnementale et sociale

13. Les PGES sont nécessaires dans le processus d'examen, et des lignes directrices sont fournies.

Plans de fermeture de mines et assurance financière

14. Des plans préliminaires de fermeture de mines et de transition post-minièrre sont nécessaires dans le processus d'examen, et des lignes directrices sont fournies.
15. Une garantie financière adéquate pour la restauration et la fermeture de la mine est requise et doit être produite, maintenue par le titulaire du permis d'exploitation minièrre.

Permis et autorisations

16. Les permis et les autorisations sont assujettis à des conditions et à des exigences précises, y compris de production régulière de rapports.



Surveillance, inspections et application de la loi

17. Le contrôle des impacts environnementaux et sociaux tout au long de la vie de la mine est nécessaire par le suivi, les inspections et l'application de la loi.

18. Les sanctions en cas de non-conformité sont proportionnelles au niveau de violation.

19. Les conditions du permis doivent être satisfaites avant tout renouvellement ou avant l'octroi d'un nouveau permis pour l'exploitation minière à grande échelle.

20. Des conditions claires sont prévues pour les « la sortie », la renonciation et la gestion des risques résiduels.



MECANISMES FACILITANTS

4.0 FACTEURS ET MÉCANISMES FACILITANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE NORMATIF RELATIF À L'ÉVALUATION ET À LA GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX



Ce chapitre présente les facteurs et mécanismes permettant la mise en place d'un cadre normatif efficace pour l'évaluation et la gestion des impacts environnementaux et sociaux :

1. **Harmonisation des normes de droit** : les politiques et normes de droit applicables au niveau international, national et infranational doivent trouver à s'appliquer de manière utile et harmonisée.
2. **Stabilisation des normes de droit** : il convient d'éviter une quelconque intangibilité des dispositions légales ou contractuelles applicables en matière environnementale et sociale.
3. **Évaluation stratégique** : dans le secteur minier, l'évaluation des aspects environnementaux et sociaux doit être conduite de manière stratégique.
4. **Collaboration interministérielle** : il est utile de mettre en place un organisme chargé de la coordination.
5. **Participation et consultation** : il convient d'établir des lignes directrices facilitant la consultation et la participation du public.
6. **Ressources humaines** : tous les moyens doivent être prévus pour assurer la mise à disposition des ressources humaines nécessaires, ainsi que des programmes de formation continus.
7. **Financement** : des sources de financement doivent exister pour pouvoir évaluer et améliorer le cadre juridique en vigueur.



CHAPITRES 5- 8 : RESPONSABILITÉS PRINCIPALES DU GOUVERNEMENT À CHAQUE PHASE DE LA VIE DE LA MINE

Mise en œuvre du cadre juridique

Le processus d'examen préalable à la phase d'exploration et la détermination de la pertinence et de la portée d'une EIES

Le processus de l'EIES à la phase de planification du projet

Le processus de surveillance, d'inspection et d'application de la loi au cours des phases de construction et d'exploitation

La gestion des impacts pendant la phase de fermeture et de transition post-minière



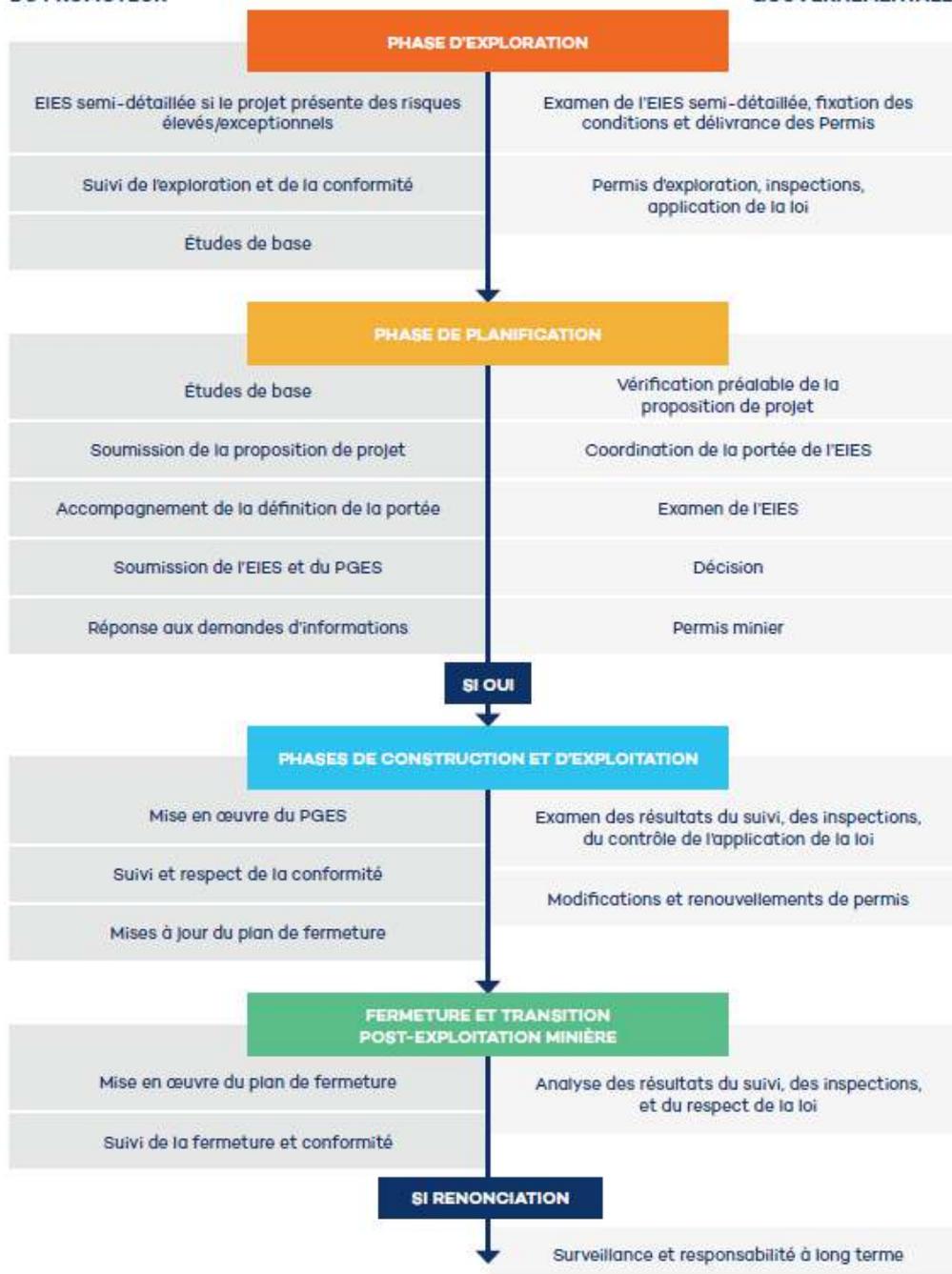
LES PHASES DU PROJET MINIER ET L'EIES

Les chapitres 5 à 8 font le liens entre les responsabilités des gouvernements et celles des compagnies minières tout long du cycle de vie de la mine.

Comprendre les activités et les contraintes de chaque partie prenante permet d'avoir des attentes coordonnées, de réduire les effets négatifs des projets et optimiser les opportunités pour tous.

RESPONSABILITÉS
DU PROMOTEUR

RESPONSABILITÉS
GOUVERNEMENTALES





LES OUTILS PRATIQUES

Chapitres 9-10

Guide
Pratique pour
L'amélioration du
Cadre normatif

Listes de vérification de
la bonne
Gouvernance

COLLABORATION : Créer une plate-forme ou un groupe de travail interinstitutionnel

- Désigner l'organisme étatique responsable/chef de file
- Identifier toutes les instances gouvernementales compétentes en matière EIES
- Identifier les chefs/champions au sein de chaque organisme/ministère
- Créer une plate-forme de collaboration ou un groupe de travail interinstitutionnel

ANALYSE : Effectuer une analyse des lacunes

- Rassembler tous les textes relatifs au domaine EIES
- Comparer les textes et les recommandations/ listes de vérification
- Comparer le cadre juridique national et celui d'autres pays
- Faire un rapprochement avec les pratiques exemplaires internationales de l'industrie, des prêteurs et d'autres institutions internationales
- Définir la politique

PLANIFICATION ET ÉLABORATION: Concevoir un cadre juridique EIES pour combler les lacunes

- Définir la vision EIES
- Fixer les buts et objectifs généraux de la réforme
- Décider de l'approche
- Nouvelle législation ou réglementation
- Réforme législative
- Changement progressif ou global
- Identifier des options normatives viables et réalistes
- Évaluer les effets et implications de chaque option
- Besoins en personnel et en moyens
- Contradictions/Harmonisation avec les lois existantes
- Rédiger les dispositions ou amendements
- Définir la politique

EXAMEN : Établir un comité examinateur

- Identifier les principales autorités chargées de réviser la proposition
- Identifier les principaux partenaires techniques d'appui, cf. IGF
- Recruter un expert

PRÉSENTATION : Présenter le projet pour adoption ou approbation

- Savoir qui parrainera le projet
- Respecter les procédures, selon les normes applicables

MISE EN ŒUVRE : Créer un plan d'action et une stratégie de mise en œuvre

- Promouvoir les nouvelles règles EIES une fois adoptées
- Créer un plan avec une séquence d'actions réalisables, selon un calendrier réaliste et en tenant compte des contraintes financières
- Définir les responsabilités
- Définir et planifier les besoins budgétaires

VÉRIFICATION, ÉVALUATION, SUIVI : Examiner et vérifier l'efficacité du plan

- Définir des critères et des cibles pour mesurer l'efficacité du cadre juridique EIES mis à jour
- Examiner régulièrement les paramètres mesurés et apporter des modifications pour améliorer l'efficacité du cadre juridique EIES

CONSULTATION : Établir un forum de consultation des parties prenantes

- Identifier et cartographier toutes les parties prenantes
- Industrie, gouvernements locaux, communautés locales, société civile, universités et autres parties concernées
- Définir ensemble le mécanisme de consultation



LES OUTILS PRATIQUES

Chapitres 9-10

Guide
Pratique pour
L'amélioration du
Cadre normatif

Listes de vérification
de la bonne
Gouvernance

CHAPITRE 5. LISTE DE VÉRIFICATION : LE PROCESSUS DE VÉRIFICATION PRÉALABLE : RESPONSABILITÉS GOUVERNEMENTALES DURANT LA PHASE D'EXPLORATION ET DÉTERMINATION DE LA QUESTION DE SAVOIR SI UN PROJET MINIER DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE EIES

1. PROCESSUS DE VÉRIFICATION PRÉALABLE : DÉCIDER SI UN PROCESSUS EIES EST NÉCESSAIRE

QUESTIONS :

- Le cadre juridique exige-t-il que l'autorité publique soit informée préalablement de toutes les activités d'exploration et d'exploitation minière et qu'une vérification soit nécessaire pour déterminer les projets requérant une EIES et l'examen correspondant ?
- Le cadre juridique définit-il le processus d'examen des projets de prospection, d'exploration et d'exploitation afin de déterminer si un processus d'examen EIES est nécessaire ?
- Les critères de vérification préalable sont-ils clairs et portent-ils sur des éléments tels que le type et l'ampleur de l'activité minière, ses impacts sur les populations locales, notamment les groupes vulnérables, et les effets sur l'environnement, entre autres la biodiversité ?
- Les projets miniers à grande échelle sont-ils obligatoirement soumis à un examen EIES et à une audience publique ?

OUTILS ET STRATÉGIES :

- Étudier les exigences applicables aux propositions de projets d'exploration et d'exploitation minières. Toutes les propositions font-elles l'objet d'une vérification préalable afin de déterminer si une EIES complète est requise, en fonction du niveau de risques ?
- Considérer la possibilité d'établir un arbre ou diagramme de décision ou un autre processus clair pour décider de cette question.

MERCI BEAUCOUP

IGFMining.org

secretariat@IGFMining.org  **@IGFMining**  **@IGFMining**



IGF

INTERGOVERNMENTAL FORUM
on Mining, Minerals, Metals and
Sustainable Development



INTERGOVERNMENTAL FORUM
on Mining, Minerals, Metals and
Sustainable Development

GUIDE IGF À L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS

DISCUSSION (Q&R)

Améliorer les cadres juridiques
relatifs à l'évaluation et
à la gestion des impacts
environnementaux et sociaux

JUIN 2020

